

Le préfet de l' Aisne
à
Mesdames et Messieurs les Maires
Messieurs les présidents des associations agréées pour les formations aux
premiers secours de l' Aisne
Monsieur le Directeur départemental des services d' incendie et de secours de
l' Aisne
En communication à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets

Laon, le 4 juillet 2022

Objet : Campagne nationale 2022 de prévention des risques liés à la baignade

En France, la noyade accidentelle est la première cause de mortalité de la vie courante chez les moins de 25 ans devant les suffocations, les accidents par feu puis les chutes. Les résultats de l' enquête tri-annuelle menée par l' Agence nationale Santé publique France a recensé, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2021, 1480 noyades accidentelles. 394 ont été fatales dont 23 parmi les moins de 6 ans.

Face à ce constat, le ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère des Sports et Santé publique France mènent des actions de prévention des noyades et des accidents liés aux baignades et sports nautiques.

Comme les précédentes années, et afin de sensibiliser la population à ces risques, vous trouverez sur le portail Internet des services de l' État dans l' Aisne (www.aisne.gouv.fr rubrique : politiques publiques – sécurité et protection de la population – protection civile) les supports relatifs à cette campagne nationale.

Des affiches, brochures, guides de sécurité des piscines privées, guides de loisirs en mer ou eau douce sont disponibles en téléchargement. Un set de table, destiné aux lieux de restauration se situant à proximité des zones de baignade est également téléchargeable.

Des vignettes et vidéos ont été conçues pour être diffusées sur les réseaux sociaux. Elles sont disponibles sur le site <https://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/info-sites/outils-de-communication-prevention>. Je vous invite à les diffuser sur vos sites internet et réseaux sociaux.

Je vous remercie pour votre contribution à cette action de sensibilisation.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,


Jérôme MALET